



HAL
open science

Licence Droit, économie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit, économie. 2012, Université de Lorraine. hceres-02036704

HAL Id: hceres-02036704

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036704>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Droit, Economie

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Droit-Economie

Domaine : Droit, économie et gestion

Demande n° S3LI130004644

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Droit-Economie* de l'Université de Lorraine (UDL) est l'une des sept mentions existant dans le domaine Droit, économie et gestion. Il s'agit d'une licence bi-disciplinaire qui vient compléter l'offre de formation de l'UDL aux côtés de mentions plus classiques et mono-disciplinaires telles que celles en *Droit*, *Economie* ou *Gestion*. Il s'agit d'une mention de licence originale puisqu'elle est la seule de ce type dans le Grand-Est.

Son objectif est de former des étudiants aptes à analyser aussi bien les questions juridiques qu'économiques, en ayant la maîtrise des deux approches et de leurs outils spécifiques (statistiques et mathématiques pour l'économie et commentaire de décision de justice et cas pratique pour le droit). Il est possible d'intégrer, après examen du dossier, cette mention en 2^e ou 3^e année de licence pour des étudiants suivant une autre mention de licence ou ayant un diplôme équivalent comme un Diplôme universitaire de technologie (DUT), par exemple.

Il s'agit d'une mention de licence généraliste qui entend permettre aux étudiants de poursuivre ensuite dans un master de *Droit* (orienté vers les affaires, la fiscalité, la concurrence, etc.), d'*Economie* (économie de la régulation, évaluation des politiques publiques ou encore économie du développement, etc.), de *Gestion* ou encore interdisciplinaire. Les débouchés professionnels sont donc aussi bien ceux des études juridiques (avocat, juriste d'entreprise, etc.) que ceux des études économiques (métiers de la banque et de la finance, contrôle de gestion ou audit par exemple).

Cette mention de licence, bien structurée, permet une progressivité de l'introduction à la spécialisation dans les deux domaines. Une partie des enseignements est mutualisée soit avec la mention *Droit*, soit avec la mention *Economie*, deux licences en place à l'UDL.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier avance les informations indispensables à une analyse complète des différents enjeux de l'évaluation, même si l'on remarque l'absence de quelques données, à l'exemple de celles relatives à la réussite des étudiants après le master ou d'autres relatives aux étudiants non diplômés. Les documents complémentaires au diplôme que sont la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et l'ADD (Annexe descriptive au diplôme) sont présents, mais seule la fiche RNCP est correctement remplie et réellement utile. Le diplôme est valorisé par différentes actions qui sont principalement orientées vers les lycéens (avec la participation aux forums et salons traditionnels ou celle du dispositif de l'orientation active).

Le projet pédagogique est bien construit et ses porteurs se sont donné les moyens de leurs ambitions. Les compétences disciplinaires, additionnelles (en informatique et en langue) et transversales sont bien décrites, et les dispositifs nécessaires à leur évaluation sont présents. La mention ne comporte pas de parcours, mais cela s'explique aisément par son caractère bi-disciplinaire. Il y a déjà deux domaines abordés dans la formation (le droit et l'économie), ainsi que des unités d'enseignement d'ouverture intégrant un système d'options libres (en semestres 4 et 6) et des enseignements de culture générale. Il faut noter une très bonne progressivité dans la formation, avec une première année sur l'introduction aux matières essentielles du droit et de l'économie, puis un approfondissement en 2^e année et une spécialisation en 3^e année permettant aux étudiants de s'orienter vers certains masters. La formation fait l'objet d'une évaluation par les étudiants, à partir de laquelle l'équipe pédagogique peut tirer des enseignements pour procéder à certaines évolutions.

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place, ce qui éclaire des taux de réussite élevés, notamment en fin de première année (plus de 52 %, même si on note un recul ces dernières années), mais les données sur l'évaluation de ces dispositifs ne sont pas communiquées. Les étudiants sont ainsi accompagnés dès leur arrivée et pendant leur cursus (avec des enseignants-référents, du tutorat pédagogique, du soutien spécifique), mais il est possible de regretter le peu d'informations apportées sur les dispositifs visant les étudiants à statut particulier. Par ailleurs, des possibilités de réorientation tant entrante que sortante existent, qui permettent une meilleure construction du parcours personnel. Il est dommage que la formation ne soit pas plus ouverte et structurée pour les étudiants de formation permanente.

La mise en situation professionnelle est facilitée par la possibilité de réaliser un stage (de 15 jours à 2 mois) donnant lieu à un rapport et une soutenance. Cependant, le stage n'est envisageable qu'en semestre 6 et il paraît difficile à réaliser pendant la scolarité ordinaire (le dossier ne donne pas d'information sur le planning du stage pendant le semestre, ni de données sur le nombre de stages réalisés). De même, la mise en place de module de pré-professionnalisation (travaux dirigés/TD sur le projet professionnel, TD sur les techniques de recherche d'emploi, etc.) apporte une aide importante aux étudiants. Il est d'ailleurs étonnant que le dossier indique 0 % d'enseignement sur l'ouverture et la préparation à la vie professionnelle. La vocation première de cette licence généraliste demeure la poursuite d'études en master comme le montrent les données chiffrées (entre 93 et 100 % selon les années). Il est cependant dommage que le dossier ne donne pas d'information sur la réussite et le devenir de ces étudiants entrés en master.

L'équipe pédagogique ne peut qu'être pluridisciplinaire, mais la faible présence de professionnels extérieurs est à relever : 16 personnes, qui ne sont pas réellement toutes extérieures puisque certaines appartiennent aux services de l'UDL, et qui manquent de diversité notamment pour les matières juridiques. Des organes d'aide au pilotage existent, comme la commission qualité, mais il n'y a pas de conseil de perfectionnement et les données de l'observatoire ne semblent pas être toujours prises en compte (pas de données sur les étudiants présents). L'équipe a su tirer certains enseignements des remarques faites tant par les évaluations interne qu'externe, mais pas sur tous les points comme le montre le dossier de la mobilité internationale.

- Points forts :

- L'originalité d'une formation bi-disciplinaire.
- Un réel accompagnement (individuels ou en groupe) des étudiants reposant sur plusieurs dispositifs effectifs.
- Les unités d'enseignements d'ouverture avec un système d'options libres.

- Points faibles :

- La faiblesse des informations sur la réussite en master ou sur les sortants non diplômés.
- La faiblesse de la mobilité internationale pour une licence dont la vocation est aussi d'être ouverte sur l'extérieur.

Recommandations pour l'établissement

Il serait utile de porter une attention plus soutenue au suivi des étudiants non diplômés et en master, afin de disposer de données utiles au pilotage de la mention. De même, la mise en place d'un conseil de perfectionnement semble indispensable. Les professionnels extérieurs pourraient être plus nombreux et plus diversifiés.

Une attention plus importante mériterait aussi d'être accordée à la mobilité internationale, point faible déjà relevé dans la précédente évaluation.

Il serait utile d'ouvrir plus largement la mention à la formation tout au long de la vie.

Enfin, le document ADD pourrait être nettement mieux renseigné et l'autoévaluation mieux réalisée et utilisée.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)

| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme) | 98 | 121 | 101 | 130 | 167 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme) | 16 | 26 | 45 | 44 | 55 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L3 | | 7 | 19 | 36 | 42 |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante | 3 | 1 | 3 | 2 | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1) | 58,33% | 68,25% | 55,74% | 52,17% | |
| Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | 45,44% | 33,68% | 29,07% | 41,03% | |
| Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme) | Nd | 16,64% | 31,58% | 32,95% | |
| Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme) | Nd | Nd | Nd | 33,90% | |
| Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire | | 100% | 93,75% | 96,15% | |
| Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement) | | | | En étude | Nd |



| | L1 en 2010- 2011 | L2 en 2010- 2011 | L3 en 2010- 2011 |
|---|------------------------|------------------------|------------------------|
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | 595 | 556 | 628 |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | 0% | 0% | 0% |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention | 10 | 11 | 15 |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs | 360 | 360 | 492 |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs | 235 | 194 | 136 |



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Droit-Economie

Domaine : Droit, économie et gestion

Demande n° S3LI130004644

L'équipe pédagogique tenait d'abord à vous remercier pour votre évaluation ainsi que pour vos propositions d'amélioration. Comme il est mentionné dans l'évaluation AERES, la licence de droit et économie présente une originalité dans l'offre de formation du Grand-Est. Nous profitons de ce courrier pour apporter quelques éléments de réponses à certaines remarques.

Eléments de réponse

Organisation des stages. Le stage est validé par une soutenance qui donne lieu à une note. Cette note est comptabilisée au sein du S6. Cependant, le stage peut être effectué à tout moment de la licence. Dans la pratique, les stages ont lieu essentiellement entre la L2 et la L3. On compte à peu près 80% de stages. Les étudiants n'ayant pas réussi à trouver un stage le remplace alors par un travail de mémoire (évalué et soutenu au S6 également).

Suivi des étudiants en master. Les remarques effectués par l'évaluateur sont tout à fait pertinentes mais sont explicables de deux manières. D'une part, en 2011-2012, sont sortis de master les premiers étudiants de la licence de droit et économie (ceux entrés en licence 1 en 2006-2007, année de création de la L1). Or, comme l'avait relevé la précédente évaluation, le nombre d'étudiants étaient faibles et à ce titre leur réussite est peu représentative.

De plus, une partie des étudiants choisissent des masters en dehors de l'université de Lorraine et l'observatoire perd alors leur trace, empêchant toute vision claire des cohortes. Cela étant, dans la mesure où les étudiants ont un esprit de promotion assez fort, le responsable de la mention connaît le devenir d'à peu près ½ des étudiants. Parmi ceux-ci, on doit noter que les masters intégrés sont parfois prestigieux (master HEC/Sorbonne, DJCE de Nancy, IEP de Strasbourg, *Toulouse School of Economics*, *Paris School of Economics*), des universités de rang international en droit et/ou en économie (Université Paris-Dauphine, Université de Paris 2, Université de Lyon 3, Université d'Aix-en-Provence) et des masters de niveau national.

Ouverture à l'international. L'évaluateur pointe une insuffisante ouverture internationale. Ceci est tout à fait vrai pour la mobilité entrante mais, pour la mobilité sortante, le bilan, certes à améliorer, est moins négatif. La licence compte entre 5 et 10 étudiants partant par an dont 1 chaque année aux Etats-Unis du fait de la convention avec *Kalamazoo college* (Michigan) mis en place à l'initiative de l'équipe pédagogique.

Vocation à la professionnalisation. Le 0% de professionnalisation pointé par l'évaluateur est calculé sur la maquette actuelle et non sur la maquette proposée pour le prochain contrat quadriennal qui laisse une place aux enseignements d'ouverture à la vie professionnelle.

Projet

1/ Comme il a été mentionné dans le dossier et repris par les évaluateurs, la licence de droit et économie est maintenant bien ancrée dans le paysage universitaire du grand-est. Le travail de communication et de présentation de la licence effectuée depuis plusieurs années portent ses fruits et on compte beaucoup moins d'erreurs d'orientation des étudiants entrants et davantage également de demande d'entrée venant d'étudiants capables de bien réussir dans cette licence difficile. Les initiatives prises seront maintenues afin de maintenir cette bonne information auprès des lycéens.

2/ Un accent sera porté également aux dispositifs d'aide et d'encadrement des étudiants dans la lignée de ce que nous avons mis en place afin de garantir la réussite de chacun à hauteur de ses compétences et de ses ambitions.

3/ Pour les prochaines années, le chantier prioritaire de l'équipe pédagogique sera l'ouverture internationale : développement de la mobilité entrante et sortante par le biais d'Erasmus notamment. Nous travaillons également à introduire une plus grande proximité entre les enseignements de langue (anglais notamment) et les enseignements disciplinaires (notamment d'économie). Il nous semble en effet que c'est par la découverte des cultures étrangères que les étudiants seront plus incités à tenter une expérience à l'étranger.

4/ Organisation avec l'observatoire d'un suivi des étudiants en master. Nous comptons continuer à mettre en œuvre le dispositif que nous avons testé cette année à savoir la collecte systématique des mails personnels de chaque étudiants sortant en L3 afin de pouvoir les contacter en année n+1 et n+2 pour connaître leur poursuite d'études.